



Journée d'étude - Droit public et alimentation **1^{er} octobre 2026**

A l'occasion de la sortie de l'ouvrage collectif « Droit public et alimentation », le Laboratoire VIP organise une journée d'étude sur ce thème à la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Versailles – Saint-Quentin (amphi 4 – 14h-17h – entrée libre, mais inscription obligatoire auprès du Laboratoire : vip@uvsq.fr).

L'ouvrage

L'alimentation porte en elle des dimensions variées – biologique, environnementale, sociale, sociétale, politique, religieuse – tant individuelles que collectives, en lien direct avec les droits humains, avec les politiques publiques ou la souveraineté des Etats. Elle recèle et présente des enjeux d'intérêt général protéiformes que le droit public ne peut ignorer. Les bouleversements scientifiques et techniques, sociaux, climatiques et géopolitiques renforcent encore l'utilité de s'intéresser à l'articulation entre « Droit public et alimentation ». Une telle étude doit permettre de déterminer dans un premier la réception de « *l'alimentation en droit public* », avant d'étudier dans un second temps le contenu de la réglementation et la structuration concrète du « *droit public de l'alimentation* » (partie 2).

Pour mener à bien cette étude, une équipe de vingt-et-un auteurs a été constituée sous la direction scientifique d'Olivier Guézou et Stéphane Manson, sous les auspices du Centre de recherche « Versailles Saint-Quentin Institutions Publiques », laboratoire de droit public de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le projet « Droit public et... - un ouvrage, un colloque »

Ce travail fait partie d'un projet plus large « Droit public et... – un ouvrage, un colloque » sous la direction scientifique d'Olivier Guézou et Stéphane Manson et dont l'objectif est, à travers plusieurs ouvrages et colloques, d'améliorer la connaissance du droit public et de ses interactions avec des questions sociétales fondamentales. Tous les ouvrages de cette « collection » suivent des plans comparables, afin de permettre, à terme, d'en généraliser les enseignements.

Ce projet a également pour particularité de ne pas reposer sur la publication *a posteriori* des actes d'un colloque. L'ordre classique est inversé puisqu'il s'agit d'abord de concevoir et de publier un ouvrage, en toute liberté, sans les contingences de disponibilité des intervenants ou d'encadrement des temps de paroles et ensuite seulement d'organiser un colloque à l'occasion de la parution de l'ouvrage. Cela permet en outre de mobiliser pour l'ouvrage un nombre de chercheurs bien supérieur à ceux qui interviendront lors du colloque.

Le projet est organisé dans le cadre du Centre de Recherche Versailles – Institutions Publiques (VIP) et notre équipe de chercheurs n'est pas essentiellement composée de spécialistes du droit de l'alimentation, même si certains – ou certaines – travaillent déjà largement sur ces questions. Notre démarche est justement de réunir des auteurs de droit public reconnus dans leur spécialité qui ont accepté de confronter leur domaine de travail habituel avec les problématiques relatives à l'alimentation. Cette démarche originale est de nature à offrir un regard neuf sur ces questions, enrichi d'expériences acquises dans d'autres contextes.

Réalisations antérieures

- 2010 « Droit public et handicap » : un ouvrage, 20 auteurs, 345 pages, janvier 2010, Dalloz (colloque au Palais du Luxembourg, le 8 février 2010).
- 2013 - « Droit public et nucléaire », un ouvrage, 22 auteurs, 306 p., avril 2013, Bruylant (colloque à l'Université de Versailles-Saint Quentin, 23 mai 2013)
- 2020 - « Droit public et culture » : un ouvrage, 20 auteurs, 309 pages, juin 2020, Bruylant (colloque remplacé par une conférence en visioconférence le 5 novembre 2020).